

Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations

PLUS DE BOULANGERIE A COURCÔME ?

JUIN
2012



Le rideau de la boulangerie Guillemet est baissé depuis bientôt quinze jours. (Photo Mairie)

Des charges trop lourdes, un outil de travail vétuste et des pannes à répétition, ont conduit nos boulangers à finalement jeter l'éponge après trois années de galère : ils ont déposé le bilan la semaine dernière.

Aujourd'hui, le conseil municipal cherche une solution pour relancer cette activité commerciale dans le village.

Depuis des décennies, Courcôme a toujours eu avec sa boulangerie une relation étroite, voire fusionnelle. Une longue histoire d'amour en quelque sorte.

Les plus anciens Courcômois se souviennent encore de l'ancienne boulangerie Brumaud qui, il y a 50 ans, dressait sa silhouette massive juste en face de l'épicerie de Mme Lavauzelle et du café-tabac de son fils Jacques. La boucherie Goumain, l'épicerie Gabit et le café Chassin, sur la petite place où trônait encore la bascule publique, à l'ombre d'un gros marronnier, étaient les autres fleurons du commerce local.

Lorsque la famille Brumaud cessa son activité,

M. et Mme Guy Moreau, un jeune couple de boulangers-pâtisseries reprit l'affaire avec succès pendant plusieurs années.

Hélas, peu de temps après leur départ, le couple de boulangers délicats qui les avait remplacés, crut bon de mettre le feu à son outil de travail pour compenser ses errements commerciaux ! C'est ainsi que le 27 février 1985, le village de Courcôme, se réveilla un beau matin orphelin de sa boulangerie !

L'affaire était grave et a marqué à jamais la vie du village.

(voir l'article de la Charente-Libre de l'époque).

Suite page 2.

AGENDA DE JUIN

À COURCÔME :

Dimanche 10 et 17 juin
Élections législatives
Bureau de vote ouvert
de 8h à 18h

Judi 21 juin : 19h
Fête de la musique
Sous la halle-auvent

Samedi 23 juin : 14h30
Fête des écoles du RPI
À Courcôme

AUX ALENTOURS...

Judi 7 juin : 21h
Salles de Villefagnan
Théâtre « Evasion »

Samedi 9 juin :
Journée balade à Luxé
Organisée par le comité
des fêtes de Courcôme

9 et 10 juin :
Fête médiévale
à l'Abbaye de Nanteuil-
en-Vallée

Samedi 16 juin : 9h-12h
Portes ouvertes
Collège de Villefagnan

Vendredi 29 juin:
Don du sang 17h-20h
Salle des fêtes Villefa-
gnan





Le saviez-vous ?

Dernière minute :

VENTE DE PAIN

Grâce à la collaboration de la boulangerie PACREAU de Villefagnan, une vente de pain est actuellement organisée à l'agence postale de Courcôme tous les jours (sauf le jeudi) de 9h à 12h.

Attention : le dimanche, pain uniquement sur commande.

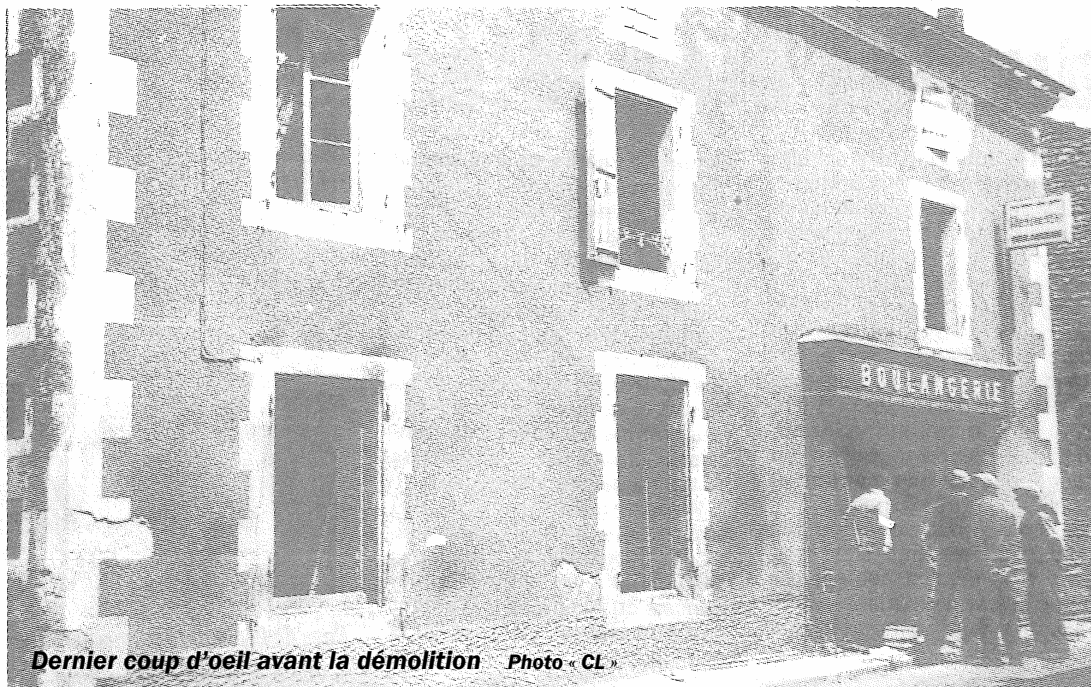
De plus, le jeudi, une vente de pain BIO de la ferme des Marchis vous sera proposée, également à l'agence postale aux mêmes horaires.

NB : nous sommes à la recherche de bénévoles pour tenir le point de vente, le samedi et le dimanche matin. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître à la mairie. Merci d'avance.



La deuxième mort de la boulangerie

Après l'incendie du 26 février 1985, la commune fait démolir les ruines de la boulangerie le 9 juin 1986 (extrait de la Charente Libre du 17 juin)



Dernier coup d'oeil avant la démolition Photo - CL

Bien des Courcômois ont dû avoir un petit pincement au cœur lorsque les engins ont entrepris, l'autre lundi, la démolition de l'ancienne boulangerie. En effet, les habitants de la commune... s'étaient habitués à voir la silhouette trapue de la boulangerie se dresser au milieu du bourg. Avec l'ancienne épicerie qui se trouvait de l'autre côté de la rue principale, elle constituait... l'une des pièces maîtresses du village. Chacun se souvient encore du temps pas si lointain où M. et

Mme Brumaud fabriquaient le pain pour la commune, l'un pétrissant la pâte au fournil, l'autre vendant miches et baguettes au magasin, pendant que Francis, le fils, remplissait les sacs de farine dans le moulin voisin. Les deux épiceries fermées, la boulangerie resta, défiant le temps et assurant le ravitaillement quotidien des Courcômois, toujours sous la férule de Mme Brumaud et de son fils, puis il y a quelques années, de M. et Mme Moreau. Vendue en 1984, la boulange-

rie courcômoise allait connaître un fin tragique en février 1985 lorsque les époux Gingembre (qui avaient racheté le fonds moins d'un an auparavant) mirent le feu à leur outil de travail. Entièrement détruit par cet incendie, l'immeuble, dès lors, menaçait ruine et présentait un réel danger pour l'environnement immédiat.

Aujourd'hui, avec la démolition des ruines réalisée par la commune, c'est tout une page de la vie de Courcôme qui est définitivement tournée.

2004-2012 : TROIS BOULANGERS EN 8 ANS !

La boulangerie revendue, celle-ci est alors devenue une entreprise à caractère privé, comme tout commerce classique. Le couple Delisle, nouveau propriétaire, rétrocéda à son tour l'ensemble magasin-fournil et logement à Christophe Henry et son épouse en 2006, avec, au passage, une plus-value sans aucun doute substantielle. Trois ans plus tard, le couple Henry céda lui aussi le commerce, tout en conservant la propriété de l'immeu-

ble.

Nouveaux arrivants, Gaëlle et Nicolas Guillemet fondaient alors sans doute beaucoup d'espoir sur cette première installation.

Mais il faut bien reconnaître qu'en cinq ans, les conditions d'exploitation de la boulangerie avaient finalement bien changé. Les atouts étaient pourtant bien réels : fidélité de la clientèle, absence de concurrence, réputation locale, qualité reconnue des produits proposés.

Mais les cessions successives, assorties d'inévitables plus-values, le matériel vieillissant qu'il aurait sans doute été nécessaire de chan-

ger progressivement avant qu'il ne tombe en panne, des charges beaucoup trop lourdes et une inexpérience évidente ont rapidement eu raison de leur bonne volonté et de leur savoir-faire. Une dernière panne du four (une de trop !) leur a été fatale et, ce dernier jeudi de mai, les a conduits à déposer le bilan.

L'aventure, qui s'annonçait belle, vient de s'arrêter brutalement. A la grande inquiétude des anciens Courcômois qui se demandent, Maire en tête, si on ne va pas leur rejouer le mauvais scénario de février 1985 !

1987 - 2004 : l'ancienne boucherie devient boulangerie communale !



Depuis 1987, la boulangerie a pris la place de la boucherie Goumain (Photo : C. Kelly)

Après l'incendie de la boulangerie en février 1985, le conseil municipal de Courcôme a immédiatement mis en œuvre une stratégie destinée à faire en sorte que la commune retrouve au plus vite « son » commerce disparu !

Premier axe : ouvrir un dépôt de pain communal à la salle des fêtes, tenu par l'ancienne vendeuse de la boulangerie. Objectif : maintenir la clientèle en attendant la réouverture éventuelle d'une nouvelle boulangerie.

Le fonctionnement du dépôt de pain est alors confié à une association communale « L'Epi courcômois », constituée d'élus et d'habitants bénévoles de la commune. « L'Epi courcômois »

fonctionnera jusqu'à la réouverture de la nouvelle boulangerie en décembre 1988.

Deuxième axe : le conseil municipal fait l'acquisition le 18 octobre 1987 de l'ancienne boucherie Goumain (l'actuelle boulangerie), pour la somme de 320 000 francs. Des travaux de rénovation (aménagement du magasin, installation du fournil...) à hauteur de 260 000 Francs sont réalisés et ouvrent droit à différentes subventions. Un emprunt de 200 000 francs fait le reste, ce qui permet à la commune de proposer l'installation d'un commerce viable et un premier emploi à un jeune couple (M. et Mme Delisle), pendant 16 ans, pour un loyer

mensuel de 1 500 francs ! Grâce à ces conditions financières extrêmement favorables, les nouveaux boulangers pourront, le 31 janvier 1995, racheter à la commune, leur logement (pour 200 000 francs !) puis, le 24 mai 2004, leur local commercial, après réfection de la toiture, pour 51 460 euros. En ce printemps 2004, la page est donc tournée et l'avenir de la boulangerie semble assuré. Le rôle d'accompagnement de la commune, salué un peu partout comme exemplaire, est désormais terminé et le drame, inconsciemment provoqué par l'incendie allumé près de 20 ans plus tôt, définitivement oublié.

Oui, mais ... !

JUIN 2012 ET MAINTENANT ?

Sitôt la nouvelle connue, le conseil municipal s'est penché sur le problème. Dès sa première réunion, la réaction fut unanime : « pas question de laisser Courcôme sans boulangerie ! ». Mais que faire ? Le Tribunal de Commerce ayant prononcé la cessation immédiate d'activité, il convenait d'agir vite. Par chance, la situation n'est peut-être pas désespérée. En effet, à ce jour, un repreneur potentiel s'est déclaré, mais bien sûr, il convient d'attendre la décision du liquidateur

sur sa proposition de reprise. Quel délai ? Quelles conditions ? Et surtout à quel endroit, dans la mesure où le four actuel n'est plus opérationnel ? Le conseil municipal suit donc au jour le jour l'évolution de la situation. Le dénouement de celle-ci peut, soit être rapide, soit au contraire, demander du temps et entraîner un accompagnement éventuel de la commune, comme en 1987. Nous n'en sommes bien sûr pas encore là. Sachez simplement que le conseil municipal est déterminé et prêt à étudier toutes les solutions qui pourront permettre à cette situation regrettable

d'être réglée dans les plus brefs délais. D'ici là, une vente de pain est organisée chaque jour à l'agence postale avec le même objectif que celui de 1985 (voir encart dernière minute).

Les encouragements que nous recevons chaque jour des Courcômois (mais aussi des « clients » des villages voisins) nous incitent à persévérer et nous confortent dans l'idée que maintenir un commerce de boulangerie à Courcôme n'est pas une utopie ! Merci à tous ! NB : nous vous tiendrons bien entendu informés de l'évolution de la situation.

À noter

LES PETITS COPAINS DE KIRIKOU

Prochains rendez-vous des enfants de 0 à 3 ans et de leurs accompagnatrices, salle socio-culturelle de Courcôme :
vendredis 8, 22 et 29 juin 2012,
de 9h30 à 11h30.
Atelier gratuit.
Ouvert à tous.

TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :
Lundi 4 juin
Lundi 18 juin
Lundi 2 juillet
(Sortez vos sacs la veille au soir)

PERMANENCE DU SENATEUR

Le sénateur de la Charente Michel BOUTANT assurera une permanence à la mairie de VILLEFAGNAN le lundi 25 juin de 9h00 à 10h30.
Rendez-vous à prendre au 05 16 09 75 01 (mardi, jeudi, vendredi) ou au 05 45 70 71 71 (lundi, mercredi).

PERMANENCES de l'architecte des Bâtiments de France.

M. Thierry VILLATTE assure des permanences pour vous aider à élaborer vos dossiers d'urbanisme. Prochaines permanences :
Jeudi 7 juin et jeudi 5 juillet de 9h30 à 11h30 à l'unité territoriale de Ruffec.

Courcôme pratique...

Courcôme



un village à découvrir

Commune de Courcôme
Le Bourg
16240 COURCÔME

Téléphone : 05 45 31 01 68

Télécopie : 05 45 30 33 65

Messagerie :

mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h 30

mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.

Tél : 05 45 31 00 23

(Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :

Samedi de 14h à 16h
Maison des associations.

Directeur de publication :

Michel DUCHIRON

Impression : Mairie de Courcôme

Distribution : foyers de la commune
Information gratuite

Sites internet : www.courcome.eu
www.courcome.fr (en cours de réalisation)

Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

Notez le dès à présent.

Courant juillet :

Dimanche 8 juillet :

Repas champêtre du comité des fêtes

Dimanche 8 juillet :

Randonnée cyclotouriste

« Nord Charente Classic »

sur les chemins du Ruffécois



Vie locale...

Courcôme infos de A à Z...

Balade du comité des fêtes.

Samedi 9 juin à Luxé : journée complète avec pique-nique autour du lac des Saules et en bordure de Charente.

Départ de Courcôme en voitures à 9h30 devant la salle des fêtes. Rendez-vous sur le parking du lac des Saules à Luxé-gare pour un départ en randonnée pédestre à 10h.

Pour plus de renseignements, tél : 06 84 46 65 30.

Eau potable.

Depuis un certain temps l'eau du robinet, dans le bourg de



Courcôme, est chargée de particules de fer qui sans doute, proviennent des anciennes canalisations de notre réseau.

Des analyses d'eau et une intensification des purges sont en cours. Pour l'instant aucun élément ne remet en cause la potabilité de l'eau.

VEOLIA et le syndicat d'eau de la région de Villefagnan ont prévu une réunion pro-

chaine avec la mairie afin de trouver des solutions satisfaisantes pour tous.

Enquête LGV complémentaire.

Deux permanences pour une enquête publique complémentaire LGV sont prévues à la mairie de Courcôme le jeudi 28 juin de 9h à 12h et le jeudi 19 juillet de 9h à 12h.

Fête de la musique.

Jeudi 21 juin à partir de 19h, sous la halle-auvent. Soirée grillade organisée par le comité des fêtes, avec animation musicale gratuite. Venez nombreux !

Fête des écoles.

Samedi 23 juin après-midi, les élèves du RPI Courcôme-La Faye-Charmé vous invitent à leur fête de fin d'année qui se déroulera à Courcôme.

A partir de 14h30 : petit spectacle sous la halle-auvent.

Kermesse avec jeux divers. Petite restauration sur place. Tombola.

Diaporama de la classe découverte à St Lary présenté par les élèves de



Charmé dans la salle socio-culturelle de Courcôme.

En soirée, les parents d'élèves vous proposent une paëlla. Renseignements et inscriptions jusqu'au vendredi 15 juin auprès de Dany Charpentier, tél : 05 45 85 75 34.

Foot Euro 2012.

Retransmission sur grand écran salle socio-culturelle.

Lundi 11 juin : 18h

France - Angleterre

Vendredi 15 juin : 18h

France - Ukraine

Mardi 19 juin : 20h45

France - Suède

Limitation de vitesse.

A compter de début juin, la vitesse de circulation sur les voies communales touchées par les travaux de la LGV, va être limitée pour raison de sécurité.

Attention aux engins !

Merci de votre prudence.



13 mai : première animation au théâtre de plein air

Ce jour là, Interlude et le comité des fêtes avaient convié sept chorales de la région pour une rencontre amicale. Dans l'église ou sur l'herbe entre les vieux murs, les 150 choristes présents ont eu tout loisir de charmer le nombreux public avant d'entonner le chant final qui rassembla tout le monde dans le nouveau théâtre de plein air. Bravo et merci à tous les participants.



Photo : P. Baudouin